

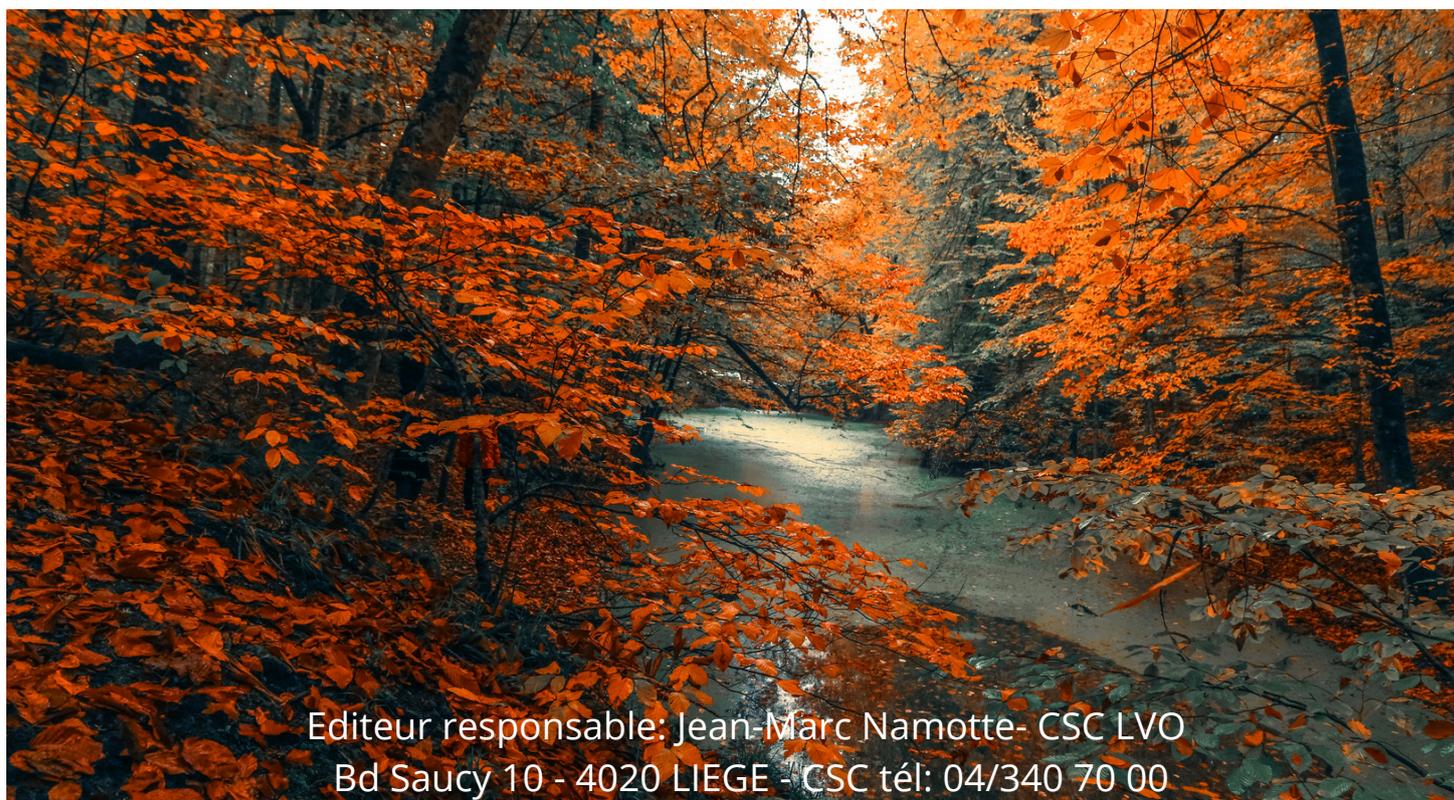


PB-PP|B-9/325
BELGIE(N)-BELGIQUE

AGRÉATION :
BUREAU DE DEPOT
LIEGE X
N°P.301.092

Réflexion & Action

Le mot du président.....	3-4
Réforme des pensions	4-5
Echos de Verviers.....	6
Le mot de l'Aumônier.....	7
Programmes des groupes	8-9
Savez-vous que.....	10-11
Solutions des mots croisés	11
Les Seniors préparent les élections communales.....	12-13
Assemblée des membres le 15/11.....	13
Mots croisés.....	14
Le mot de Tchatchès.....	15
Invitation aux 40 ans de R&A le 18/10.....	16



Editeur responsable: Jean-Marc Namotte- CSC LVO
Bd Saucy 10 - 4020 LIEGE - CSC tél: 04/340 70 00

NOS PERMANENCES À LA CSC

Calendrier des permanences pension d'octobre à décembre 2024

A Liège :

en principe, les 2^o et 4^o vendredis du mois, de 9h30 à 12h à la CSC à Liège

Où ? A la CSC de Liège, boulevard Saucy 10 4020 Liège

Possibilité de contact via l'adresse mail : pensions.csc@gmail.com

Avec le nom de l'affilié et son numéro de téléphone et/ou son mail

le 06/09 (1^{er}) et le 20/09 - le 11/10 et le 25/10 - le 08/11 et le 22/11 - le 13/12 et le 27/12

A Verviers :

En principe, les 2^o et 4^o jeudis du mois, de 9h à 12h à la CSC de Verviers

Où ? Pont Léopold, 4 à 4800 Verviers

Contact par mail : pensions.csc.verviers@gmail.com ou par tél : 087/859982

le 12/09 et le 26/09 - le 10/10 et le 24/10 - le 14/11 et le 28/11 - le 12/12

Rappel : permanence pour les problèmes de pension du secteur privé uniquement (pas le secteur public, pas les enseignants, pas les «prépensions», pas les fins de contrat à l'occasion d'une arrivée à la pension).

Permanence fiscale

Le 3^{ème} mardi du mois de 9h à 12h à la CSC,

Boulevard Saucy 10, 4020 Liège.



Ont collaboré :

Michèle Baiwir, Anne Marie Balthasart, Jules Baronheid, Anny et Vincent Cannella,
Philippe Deceukelier, Yveline Depluvrez, Emmanuelle Michel, Eric Quoibion,
Vincent Schwaiger, Françoise Simar, Françoise Wibrin



LE MOT DU PRÉSIDENT

➤➤➤ Par Philippe Deceukelier

NON, NOUS NE SOMMES PAS TOUS LOGÉS À LA MÊME ENSEIGNE



«Le pays» doit faire 27 milliards d'économies. «Les» plus âgés détiennent une bonne partie des richesses. «Les» seniors partent en vacances au moins une fois par an pour une longue période.

Voilà des généralités qu'on peut lire et entendre.

Il faudrait rappeler que «les pieds dans le four et la tête dans le congélateur, ma température moyenne est bonne». Oui, certains seniors se portent très bien, tout comme certaines autres catégories. Mais d'autres se trouvent dans des conditions précaires, que ce soit financièrement, culturellement ou socialement.

En fait, «les» seniors n'existent pas. Il y a des inégalités entre les seniors. Prenez n'importe quel domaine, vous verrez des inégalités importantes :

- logement (propriétaire – locataire)
- mobilité (voiture – transports en commun)
- fracture numérique (informatisé – ou pas)
- services bancaires (bonne épargne – à la corde)
- maisons de repos (secteur privé – public/associatif)
-

Ces inégalités risquent de se creuser avec la politique anti-sociale qu'on nous concocte : diminution relative des pensions légales ; mesures climatiques axées sur les nantis ; privatisations et restrictions (maisons de repos, santé,...).

Les charges pesant sur les communes et les CPAS risquent d'augmenter ; et le filet social sera de plus en plus troué.

Nos revendications et nos priorités doivent tenir compte des inégalités entre les seniors. Notre action doit défendre ceux d'en bas.

Car à force de faire semblant que nous sommes tous logés à la même enseigne, on mène une politique pour les nantis et on renforce les inégalités !

RÉFORME DES PENSIONS : L'ENCRE EST À PEINE SÈCHE...

>>> par Michèle Baiwir

Le Gouvernement sortant a mis en œuvre, en fin de législature, une mini réforme des pensions portant sur la pension minimum et sur le bonus pension.

Pour rappel, depuis 2020, la pension minimum a été augmentée et portée progressivement pour une carrière complète (sinon au prorata avec 30 ans de carrière minimum) à «1 500 € nets», devenus grâce à l'index 1 773,35 € bruts au 01/05/2024.

Cependant, le Gouvernement a introduit une condition nouvelle à l'obtention de cette pension minimum. Les nouveaux pensionnés, à partir du 01/01/2025, devront justifier d'un certain nombre de jours effectifs de travail dans leur carrière pour y avoir droit, soit 5.000 jours travaillés, ce qui correspond à 16 années de 312 jours (régime 6 jours).

Cette règle ne concerne pas les personnes nées avant 1963, ni celles nées entre 63 et 68 qui ont déjà une carrière de 30 ans au 01/01/2025.

Il est prévu un régime transitoire pour les personnes nées entre 63 et 68 n'ayant pas les 30 ans de carrière, ainsi que des régimes dérogatoires, notamment pour les personnes ayant travaillé comme salariées à temps partiel avant 2002 et les accueillantes d'enfants.

Bon à savoir, certains jours sont assimilés à du travail effectif (par ex., maladie couverte par le salaire garanti, chômage partiel). En cas de maladie de longue durée (plus de 5 ans), un régime spécial est prévu.

La nouvelle loi a aussi introduit un bonus pension. Les conditions pour les salariés ont fait l'objet d'un arrêté royal publié début juillet 24.

Ce bonus sera octroyé aux personnes – pensionnées à partir de 2025 – qui, au lieu de partir en pension anticipée ou légale, continueront à travailler sans prendre leur pension.

Le travail effectué au-delà de la date possible de mise en pension et au plus tôt à dater du 01/07/2024 permettra d'engranger une somme nette au moment de la pension, soit sous forme de capital unique, soit sous forme de rente augmentant la pension. Ainsi, pour une 1ère année, une somme de 3 927,51 € nets est prévue, pour la 2ème année : 7 855,02 € nets et pour la 3ème année, 11 782,53 € nets pour un emploi à temps plein, soit en 3 ans : un bonus total net de 23 565,06 €. Ces montants sont majorés pour les personnes ayant commencé à travailler très jeunes et ayant plus de 43 ans de carrière.

Or les partis politiques qui discutent d'un programme pour le nouveau Gouvernement prévoient déjà une nouvelle réforme. Les idées discutées, proposées par le formateur, Bart De Wever, seraient de durcir l'accès au bonus pension, restreindre la pension minimum, attaquer les pensions anticipées (baisse du montant de la pension), supprimer les prépensions, attaquer les pensions du secteur public...

Ce ne sont, au moment de la rédaction de cet article, que des projets mais ils pourraient se concrétiser, d'autres réformes négatives pourraient également voir le jour. Le risque est réel. A suivre, donc...

ECHOS DE VERVIERS



Par Vincent Schwaiger et Françoise Simar

Le vendredi 6 septembre, nous avons eu le plaisir d'accueillir Isabelle Debroux, notre permanente provinciale à notre assemblée.

Elle a dressé un bilan de l'année écoulée et des prochains défis de la CSC :

- Elections sociales : la CSC, malgré un léger recul, reste le 1er syndicat belge. Verviers est à + de 60 % et la région germanophone à + de 80 %, des résultats plus que satisfaisants.
- Elections fédérales, régionales et européennes : malheureusement, nous observons un virage complet vers la droite dans ces 3 élections. En Région wallonne, le MR et Les Engagés ont déjà formé un Gouvernement et leur feuille de route a des orientations qui ne favoriseront pas les politiques sociales... Ils parlent d'économies ; nous devons rester vigilants et être prêts à nous mobiliser pour contrer les risques de diminution de nos droits sociaux et à monter nos désaccords envers ces politiques.
- Au niveau fédéral, même si le Gouvernement n'est pas encore formé, il apparait que les orientations politiques seront tournées très fortement à droite et basées sur les mesures d'économie... et très peu sur des améliorations sociales. On attend de voir les textes.
- En Europe, l'extrême droite prend de plus en plus d'espace et cela ne présage rien de bon pour l'avenir...
- Pour les futures élections communales, il faut rester mobilisé et tenir compte des programmes des différentes listes.

En conclusion pour la CSC, dit Isabelle, nous devons plus que probablement lutter pour garder un maximum d'acquis sociaux (index, chômage, pensions, soins de santé, aide aux personnes fragilisées (financement des CPAS), cellules de reconversion, ...). Nous serons fortement appelés à participer aux différentes actions et manifestations qui seront programmées dans les prochains mois, sans foncer tête baissée, mais en pensant bien les actions à venir.

L'assemblée s'est clôturée par de vifs remerciements à Isabelle pour sa présentation complète des actualités et des défis à relever.

Nous avons ensuite évoqué différents sujets qui seront repris lors de nos prochaines assemblées des Seniors (entre autres, les CCCA par Enéo, le tri des déchets par Intradel, l'âgisme, Saint-Nicolas...).

Lors du comité du 18/09, nous définirons plus précisément les thèmes des assemblées d'octobre et de novembre, qui seront repris dans l'envoi postal de convocation.

LE MOT DE L'AUMONIER



Par Eric Quoibion

Face aux intolérants, donnons force à nos idéaux !

Gavés par des évènements sportifs qui se succèdent sans cesse, de l'euro de football aux Jeux olympiques de Paris, en passant par le tour de France, nous avons droit à la reprise des compétitions internationales de football.

Comme un fait d'hiver dont on ne parle que très peu, le match entre la Belgique et Israël qui devait se tenir à Bruxelles aura finalement lieu en Hongrie ! Non seulement Bruxelles mais aucune autre ville de notre pays ne voulait organiser cette rencontre. Trop dangereux, trop risqué à organiser chez nous. Sous tension du tragique et meurtrier conflit entre Israéliens et Palestiniens, nos politiques ne veulent prendre aucun risque d'exacerber les différentes communautés (surtout à la veille d'élections).

Nous saluons les Jeux olympiques comme un moment de trêve dans les conflits. Nous croyons que le sport favorise «l'édification d'un monde pacifique et meilleur », la paix, l'amitié, la solidarité et l'équité entre les peuples. En ce sens, bon nombre d'entre nous se sont réjouis et ont salué la cérémonie d'ouverture des JO de Paris qui, au risque de choquer, a osé mettre en avant nos idéaux de Tolérance, d'Ouverture, de Liberté, d'Egalité et de Fraternité.

Un mois plus tard, à Bruxelles qui est pourtant la capitale européenne, nos politiques n'osent plus organiser un évènement sportif qui risquerait d'être provocateur pour diverses communautés de notre pays. Ils préfèrent «botter en touche» et organiser cet évènement bien loin, dans un pays dont on ne peut saluer ni l'ouverture, ni la tolérance, ni l'équité. N'est-ce pas faire preuve d'un manque d'idéal, d'un aveu de faiblesse de nos démocraties ? Les violences semblent avoir pris le pouvoir sur nos beaux idéaux pourtant fêtés et célébrés avec faste un mois plus tôt à Paris.

Peut-être le principe de précaution devait-il s'appliquer à Bruxelles et dans nos villes ? Mais je ne peux m'empêcher de penser que cela démontre une fois encore que nos démocraties sont bien plus en danger qu'on ne le perçoit réellement. Quand les politiques arrêteront-ils de se servir des diverses communautés pour engranger des voix ? Aucun avenir sérieux et durable pour la paix n'est possible si nous ne sommes plus solidaires, si nous abdiquons face aux intolérants qui semblent avoir pris le pouvoir ! Sans aucun doute, cette année sera chargée et décisive dans nos luttes face aux intolérances sociales et politiques !

Bonne rentrée sociale à toutes et tous !

Groupes

Amay

3ème mardi du mois à 19h
Chaussée Roosevelt 47
4540 AMAY

ANS

1er jeudi du mois à 13h45
Rue de l'Aite, 40
4432 ALLEUR

FLERON

2ème mardi du mois à 14h
Rue de la Vaulx, 27
4621 RETINNE

HANUT-WAREMME

4ème jeudi du mois à 14h
Avenue du Prince Régent, 30
4300 WAREMME

HERSTAL

3ème mardi du mois à 13h45
Place Laixheau, 2 (CSC)
4400 HERSTAL

Dates de réunions, Orateurs, Thèmes

17/09/2024 : Michèle Baiwir : Comprendre nos pensions
 15/10 : Anne-Marie Balthasart : Maisons pirates, hébergements collectifs des personnes en difficulté sociale
 19/11: Loïc Dechène : La presse francophone belge
 20/12 : Repas de groupe

05/09/2024 : Albert Staffe : L'univers, l'homme, les religions. Origine et évolution - 1ère partie
 03/10 : Albert Staffe : L'univers, l'homme, les religions. Origine et évolution - 2ème partie
 07/11 : Vincent Panzetta : Les télescopes Hubble et James Webb (orateur du groupe)
 05/12 : Salvatore Vancheri : Prévention des agressions, self-défense (orateur du groupe)

10/09/2024 : Barbecue : Retrouvailles entre nous
 08/10 : Pierre Vandenberg : L'unique berceau de l'extraordinaire, c'est l'ordinaire
 12/11 : Philippe Deceukelier : Nos idées sur la pauvreté
 10/12 : Michèle Baiwir : Comprendre nos pensions

26/09/2024 : Nicolas Laermans : Débat sur les élections 2024
 17/10 : ENVIES'AGE : Senior... mes choix et objectifs de vie
 28/11 : Joël Matthys : La grande traversée des Alpes
 19/12 : Eric Quoibion : Où en est l'Eglise ?

17/09/2024 : Réunion de reprise du groupe
 15/10: Michel Charlier : Souvenirs et tentations
 19/11 : François Debras : Démocratiser la démocratie
 17/12 : Pierre Vandenberg : Fête de Noël

Groupes

LA BROUCK - TROOZ
1er jeudi du mois à 14h
Espace des Possibles
Rue de l'Eglise, 7 - 4870 TROOZ

LIEGE/VILLE
2ème mardi du mois
CSC de Liège, Boulevard Saucy, 10
4020 LIEGE

SERAING - OUGREE
4ème lundi du mois à 14h
CSC de Seraing, Rue C Trouillet, 23
4100 SERAING

VOTTEM
1er mardi à 13h45
Place Gilles Gérard, Cercle
paroissial
4041 VOTTEM

Dates de réunions, Orateurs, Thèmes

05/09/2024 : pas de réunion
03/10 : P. Houbart et C. Beaujean : APULIA (talon, botte italienne, Les Pouilles)
07/11 : Nicolas Laermans : L'union européenne au coeur de l'actu
05/12 : Michel Charlier : Liège, hier et aujourd'hui

09/2024 : pas de réunion
08/10/2024: Nicolas Laermans : Débat sur les élections 2024
12/11 : J. Matthys et N. Jacques : la grande traversée des Alpes
10/12 : Michel Charlier : Souvenirs et tentations

23/09/2024 : Thomas Gérard : Finances publiques et budget de l'Etat
28/10 : Audrey Degée : Fin du cash et des bancontacts
25/11 : Rosalie Spéciale : La prison et la société
16/12 : Pierre Vandenberg : La fête de Noël

03/09/2024 : Anne-Marie Balthasart : Droit à l'aide à domicile
01/10 : Rosalie Spéciale : La prison et la société
05/11 : Eric Quoibion : Où en est l'Eglise?
03/12 : J. Matthys et N. Jacques : Pélerins de Liège à Jérusalem

Pour Verviers, les thèmes vous seront communiqués prochainement

SAVEZ-VOUS QUE ?



Par Vincent Schwaiger

● *Savez-vous Que ? ...*

Il est conseillé de déclarer l'installation des panneaux solaires à son assureur.

Orage, tempête, grêle... Certains phénomènes météo peuvent causer des dommages importants à l'habitation et, en particulier aux panneaux solaires.

"J'ai récemment fait placer des panneaux solaires photovoltaïques sur mon toit. Dois-je le signaler à mon assureur ? Sont-ils couverts par l'assurance habitation en cas de dégâts ?" demande Thibault.

L'installation de panneaux solaires thermiques ou photovoltaïques nécessite un budget conséquent, qui invite à prendre ses précautions en matière d'assurance.

"Nous conseillons de déclarer l'installation de panneaux solaires à son assureur afin qu'ils soient pris en compte dans la valeur totale du bien couvert par l'assurance incendie, précise Nevert Degirmenci, porte-parole d'Assuralia, la fédération belge des assureurs, mais cela n'entraîne pas pour autant une augmentation de la prime".

La couverture est la même que pour le reste de la maison. "Les panneaux solaires thermiques et photovoltaïques sont assurés contre tous les périls, c'est-à-dire l'incendie, la foudre, la tempête, la grêle, un dégât des eaux,...Les défauts techniques ne sont pas assurés".

En cas de dommages dus aux éléments de la nature, l'assurance intervient comme dans le cadre d'un contrat portant sur une voiture par exemple. "S'ils peuvent être réparés, tant mieux. L'assurance remboursera le montant de la facture portant sur la réparation. Sinon, ils seront remplacés selon la valeur à neuf si les panneaux sont neufs, ou en déduisant une partie liée à la vétusté du matériel au même titre que de l'électroménager".

● *Savez-vous que ? ...*

Comment savoir si un dentiste ou un médecin est déconventionné ?

Si votre dentiste est déconventionné, vous risquez de payer plus. Désormais, à peine plus d'un dentiste sur deux adhère à la convention dento-mut et vous risquez donc de vous retrouver face à un professionnel de la santé qui n'applique plus les tarifs officiels pour vos soins dentaires.

Les conventions dento-mut sont des accords conclus entre les représentants des dentistes et les mutualités, afin de fixer des honoraires et les montants des remboursements effectués par la mutuelle, pour environ deux ans.

Les professionnels de la santé déconventionnés sont libres de ne pas respecter les tarifs officiels. Le remboursement de la Mutualité reste toujours identique, que le dentiste soit conventionné ou non, mais le montant total augmente.

La Mutualité socialiste Solidaris explique : "Les tarifs doivent être affichés dans le cabinet de consultation. Dans le cas contraire, posez directement la question à votre dentiste".

Mais pour éviter l'embarras d'interroger votre dentiste, vous pouvez également vous rendre sur le site de l'Inami où **un outil informatique** vous permet de rentrer le nom du professionnel de la santé, sa spécialité et sa commune. Vous saurez immédiatement s'il est conventionné ou non.

Il existe des dentistes qui sont partiellement conventionnés : par exemple, ils appliquent le tarif officiel en milieu hospitalier, mais un tarif plus élevé dans leur cabinet privé. L'Inami peut vous donner le détail des horaires de conventionnement d'un dentiste partiellement conventionné, par téléphone au 02 739 74 79 les lundis et jeudis de 13h00 à 16h00, ainsi que les mardis, mercredis et vendredis de 09h00 à 12h00 ou par courriel à

medecins-dentistes@riziv-in-ami.fgov.be

SOLUTIONS DES MOTS CROISÉS :

1. PERSONNELLEMENT 2. PUBLICATION 3. RIEN 4. ORGANISATION 5. STRESSANTE
 6. RÉUNIR 7. RÉUNION 8. PERSONNEL 9. TRAVAIL 10. MAINTENIR 11. PERSONNE
 12. OGRE 13. COLLÈGUE 14. CONSTRUIRE 15. ACTUEL 16. AS 17. AVE 18. CET 19.
 RIEN 20. PESETA 21. LIRE 22. ÉLARGIR 23. RANG 24. VOULOIR 25. DEMANDER 26.
 LIEN 27. ENFANT 28. RAT 29. MÛ 30. MON 31. ÈRE 32. TAON 33. NUAGE 34. NIA
 35. NEVEU 36. TÊTE 37. ET 38. ÉTAT 39. NE 40. RA 41. TA 42. SES 43. SARCLOIR 44.
 TELL 45. TOILE 46. ON 47. RACONTER

LES SENIORS PRÉPARENT LES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 13 OCTOBRE

➤➤➤ Par Philippe Deceukelier

Le 13 octobre, nous voterons pour élire nos autorités communales et provinciales. En quoi les seniors sont-ils concernés ? Quels sont les points d'attention que nous voulons mettre en avant ?

Le MOC, la coupole des organisations sociales chrétiennes, a pris l'initiative de réunir les militants des différentes organisations pour y réfléchir ensemble.

Une bonne trentaine de militants des CSC Seniors, ENEO, Altéo, Vie Féminine et des Equipes Populaires se sont donc retrouvés le mardi 3 septembre à Liège dans les locaux de la CSC.

La réflexion a été lancée par la présentation du «Mémorandum Elections Communales 2024» d'Amnesty International. En 10 chapitres, ce mémorandum lance une multitude de revendications et de suggestions pour une politique communale respectueuse des droits des aîné(e)s. Information et communication, participation, logement, soins de santé, culture et loisirs, transports... la panoplie des préoccupations est large.

Ensuite, les participants ont pu échanger entre eux et avec les différentes organisations sur les priorités des uns et des autres.



Parmi les interventions, épinglons :

- Toutes les communes ont l'obligation d'instaurer un Conseil Consultatif des Aînés.
- Il ne faut pas séparer le mouvement des seniors de celui des autres groupes.
- Il faut maintenir des guichets à accès direct.
- Attention aux inégalités sociales et économiques entre les seniors.

Non, les seniors ne haussent pas les épaules en disant que la politique ne les intéresse pas. Nous savons que les élections nous concernent aussi, nous, les seniors.

La politique s'occupera de nous, autant dire clairement ce que nous voulons !

ASSEMBLÉE DES MEMBRES LE 15 NOVEMBRE À BOUGE



Par Anne Marie Balthasart



Thème : "Faire face au vieillissement et aux besoins des seniors".

Deux temps forts :

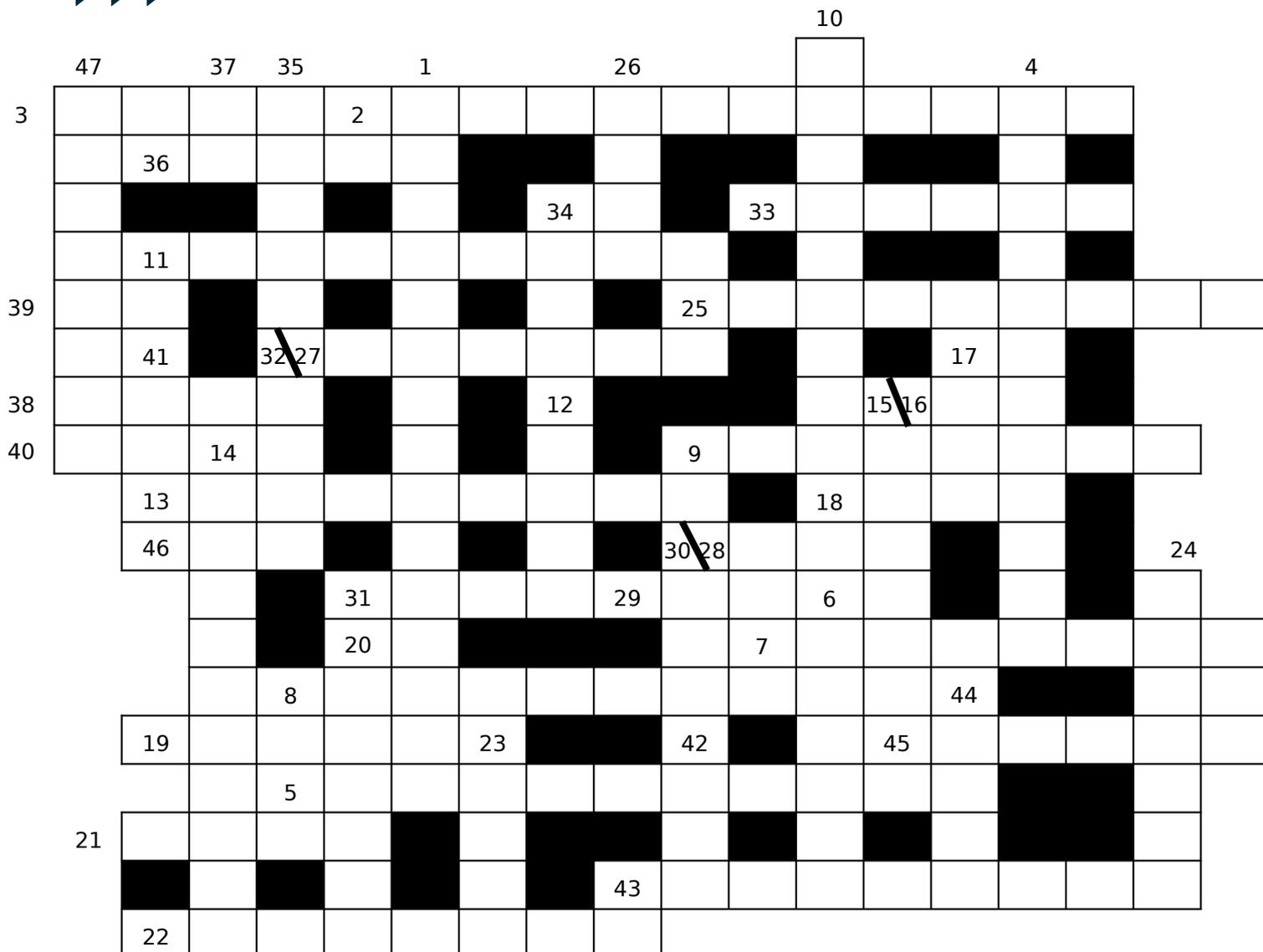
- 1) Présentation des mesures qui concernent les seniors, pour les niveaux de pouvoir mis en place après les élections : fédéral, régional (Wallonie et Bruxelles), Communauté française. Nos réactions face aux différentes décisions.
- 2) Les années passent, la société évolue... notre cahier de revendications aussi. Présentation des avis venant des Comités seniors des différentes fédérations.

Les invitations vous parviendront via les comités et groupes locaux.

MOTS CROISÉS



Par Yveline Depluvrez



Définitions :

1. En personne 2. Parution 3. Néant 4. Méthode 5. Fatigante 6. Assembler
 7. Mobilisation 8. Particulier 9. Emploi 10. Perpétuer 11. Individu 12. Géant
 13. Partenaire 14. Bâtir 15. Contemporain 16. Ind. Prés. 2ème p.s. «avoir»
 17. ... Maria 18. Adj. Démonstratif sing. 19. Zéro 20. Ancienne monnaie
 espagnole 21. Réciter 22. Écarter 23. Statut 24. Désirer 25. Solliciter 26.
 Relation 27. Jeune ado. 28. Petit danseur 29. Part. passé de «mouvoir» 30.
 Adj. Possessif 31. Époque 32. Mouche qui pique 33. Quantité 34. «nier»
 3ème pers s. passé simple 35. Masculin de «nièce» 36. Avant-garde 37. Mot
 de liaison 38. Pays 39. Nord-Est 40. Dieu soleil 41. Adj. Possessif 42. Adj.
 Possessif pluriel 43. Charrue 44. Guillaume ... 45. Écran 46. Quiconque 47.
 Narrer.

LE MOT DE TCHANTCHÈS



Par Jules Baronheid

- **Eh bin m'fi Jules, on pou dire qui no avant viké in'osté écsèpcionèl !**
 - Eh oui Tchantchès, les amateurs de sport ont été gâtés...
 - **A début des vacances, no avant louki li tour di France, après çoula li Giro, è po sur, les djeux olympiques puis les paralympiques en même tims qui li Vuelta,...**
 - Et nous arrivons à la rentrée scolaire.
 - **Dji so émervèvèy di vèye les athlètes handicapès fèt les compétitions come les ôtes sportifs.**
 - Oui Tchantchès, ce sont des sportifs de haut niveau, leur compétitions sont adaptées à leur handicap et pour parvenir à ce niveau, ils doivent faire beaucoup de sacrifices. Des entraînements très pointus, suivre des régimes très stricts et avoir une hygiène de vie irréprochable. Comme tous les sportifs de haut niveau. Ils ont bien du mérite et la médaille qui les récompense est très justement méritée.
 - **En pus des JO, nos avant avu les élections législatives, régionales et européennes li nouve di jun ét po sur, li traze octobre si sèret les communales.**
 - Et oui, retour dans les isoairs, l'enjeu est de taille, tous les conseils communaux du pays seront renouvelés. Grâce à votre vote, de nouvelles majorités se formeront pour assurer la gestion de nos villes, de nos villages et de nos communes pour les six ans à venir.
 - **C'est donc fwèrt important, çoula no compète tot les djjours divint nosse vèye.**
-
- Voilà Tchantchès, vous avez compris l'importance de ces élections.
 - **Eh bin m'fi, dji m'va allé beûre ine pitite gote po tuzer à qui dji va d'né m'vwé....**



ASSEMBLÉE DES SENIORS DE LA PROVINCE DE LIÈGE

Notre passé et notre avenir !

Notre revue a 40 ans !
L'occasion de
regarder ensemble
dans le rétroviseur et
de réfléchir à l'avenir
de notre mouvement.



QUAND ?

- Vendredi 18 octobre
- De 14h à 17h (Accueil dès 13h30)

OÙ ?

- Dans les locaux de la CSC
- Entrée rue Grande-Bèche à Liège

INSCRIPTION :

-  par mail à u68ppi@acv-csc.be
-  par sms au 0478 40 05 75
-  par courrier à "Matinée rencontre Seniors" Bd Saucy 10, 4020 Liège

*Témoignages,
perspectives, café et
tarte au programme !*

Réflexion & Action

